



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 4 septembre 2019 à 17 heures à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5

Absente : Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice-générale.

Aucune présence dans la salle

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution projet FDT
4. Cessation d'emploi
5. Rencontre avec les chemins privés
6. Dates prochaines réunions
Séance de travail le 30 septembre à 18 h 30
Séance régulière le 7 octobre à 19 h 30
7. Période de questions
8. Fermeture de l'assemblée

2019-09-181

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ

3. Résolution Projet FDT

ATTENDU QUE nous désirons poursuivre le projet « Attraites touristiques du village » phase 2;

EN CONSÉQUENCE,

2019-09-182

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE présenter le projet « Attraites touristiques du village » phase 2 à la MRC d'Abitibi-Ouest, afin de poursuivre l'installation d'un belvédère près des Rapides;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

D'AUTORISER la directrice-générale Mme Lucie Gravel à déposer le projet pour une aide financière au Fonds de développement des territoires;

D'AUTORISER la directrice-générale Mme Lucie Gravel à signer les ententes pour les demandes à la MRC ou tout autre document se rattachant à cette demande;

QUE ce projet soit de priorité # 1 pour la municipalité;

ADOPTÉ

4. Cessation d'emploi

ATTENDU QUE le manœuvre aux travaux publics qui a été engagé ne correspond pas à la personne recherchée pour cet emploi;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyé par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice-générale informe le journalier qu'il finit de travailler le 5 septembre, mais sera rémunéré jusqu'au 12 septembre et lui remet sa cessation d'emploi;

ADOPTÉ

5. Rencontre avec les chemins privés

Date à déterminer. À suivre.

6. Dates prochaines réunions


Séance de travail le 30 septembre à 18 h 30
Séance régulière le 7 octobre à 19 h 30

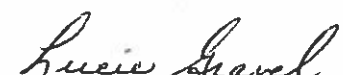
7. Période de questions

8. Fermeture de l'assemblée

Mme Lorraine Doucet Dion propose la fermeture de l'assemblée. Il est 18 heures.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel directrice-générale

2019-09-183

2019-09-184